

Table ronde ministérielle sur l'égalité des genres : Note de synthèse de la société civile

Introduction

Les membres du secteur de la coopération internationale du Canada se réjouissent de l'engagement continu du ministre pour le dialogue avec le secteur. L'ambitieuse Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada continue de recevoir l'appui du secteur de la coopération internationale et tient une position importante dans la lettre de mandat du ministre. Alors que la PAIF entre dans sa sixième année de mise en œuvre, nous sommes prêts à travailler avec le ministre pour sauvegarder et renforcer le leadership féministe mondial du Canada. Cette note d'information présente deux priorités sectorielles, notamment la réaffirmation de l'engagement du Canada à l'égard du PAIF par la cohérence des politiques et la correction des lacunes existantes; et la résolution des défis spécifiques à la capacité du Canada de soutenir les partenariats féministes et la prestation efficace d'assistance officielle au développement.

Succès du PAIF

Le succès du PAIF est dû aux efforts déployés pour positionner l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles comme un résultat en soi et comme un moyen d'optimiser les résultats thématiques et sectoriels. Cela a permis de financer des programmes féministes dans des domaines négligés, notamment la santé sexuelle et les droits reproductifs, le travail de soins rémunéré et non rémunéré, l'éducation des filles en crise et le financement des organisations de défense des droits des femmes, et plus récemment, l'avancement des droits des femmes et l'adaptation au climat. Le Canada a réussi à créer des mécanismes de financement pour des domaines négligés par la communauté des donateurs. La PAIF a également eu un impact sur les partenaires du Canada. [Les organisations de la société civile se sont efforcées d'accroître leurs capacités](#) en matière d'égalité des genres et d'approches féministes et fondées sur les droits humains, souvent stimulées par la PAIF et son indication politique précise en faveur d'une coopération internationale féministe. Enfin, les efforts du Canada en matière de sauvegarde ont également aidé le secteur à progresser.

Contexte global

La pandémie de COVID-19 a démontré que les progrès en matière d'égalité des sexes sont fragiles; la pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes et les personnes de genre diversifié. Les impacts documentés de la pandémie sur les genres se croisent dans l'économie, l'éducation, la santé, la société (y compris dans l'augmentation de la violence basée sur le genre et le fardeau accru du travail de soin non rémunéré) et dans la rencontre de la pandémie, des conflits et des crises climatiques. En plus de l'impact dévastateur sur la population de l'Ukraine et des pays environnants, les agressions militaires de la Russie ont déjà des effets d'entraînement dans le monde entier. La résurgence des forces rétrogrades et misogynes et LGBTQ2I+phobes aux niveaux social et politique est profondément inquiétante, l'espace pour la société civile étant réduit dans de nombreux endroits du monde. La réaffirmation de l'inégalité entre les genres et l'aggravation des désavantages des femmes, des filles et des personnes de genre diversifié en matière de droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels représentent un défi particulier.

Secteur prioritaire 1 : Renouveler le leadership mondial féministe : Amélioration de la mise en œuvre du PAIF par la cohérence des politiques

Bien que l'engagement du Canada envers le leadership mondial féministe soit illustré dans le PAIF et le deuxième Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, la société civile demeure préoccupée par l'absence d'une Politique étrangère féministe (PEF) documentée, étant donné les liens inhérents et le besoin de cohérence dans l'aide au développement, le commerce, la défense, la paix et la sécurité, et la diplomatie en tant que continuum. La société civile a accueilli favorablement les consultations cooperation.ca

sur la PEF du Canada en 2020 et 2021, cependant les progrès semblent s'être interrompus lors du passage du dialogue à l'articulation concrète des priorités et des actions. Le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité se termine en 2022, l'année même où le PAIF aura cinq ans. Dans ce contexte, la société civile souhaiterait voir le ministre prendre l'initiative pour :

- Réaffirmer l'engagement du Canada à l'égard du PAIF par une mise en œuvre plus ambitieuse du PAIF, qui comble les lacunes et s'inspire des contributions des partenaires. Le secteur veut voir la prochaine phase de mise en œuvre du PAIF répondre au nouveau contexte mondial, combler les omissions du cadre stratégique actuel et maintenir (et démontrer) la continuité du leadership du Canada en matière d'aide internationale féministe.
- Travailler avec le ministre des affaires étrangères pour développer, adopter et mettre en œuvre la politique étrangère féministe basée sur des consultations et des collaborations avec les parties prenantes de la politique étrangère, du féminisme, des droits humains et de la coopération internationale qui assure la cohérence politique avec le PAIF, le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité (existantes et à venir), la politique d'immigration/de réfugié-e-s, la politique de défense, l'action climatique et notre programme de commerce durable.
- Assurer une approche collaborative et cohérente pour la création et l'adoption du troisième Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, conformément aux engagements du Canada envers l'engagement de la société civile, le PAIF et le leadership féministe mondial.
- Appuyer l'extension du mandat du Bureau de l'ambassadeur du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité afin de soutenir la mise en œuvre du troisième Plan d'action national.

Le secteur conseille que la cohérence et la continuité des politiques soient à la base du mandat du ministre et soient assorties d'une plus grande ambition. C'est un domaine dans lequel le ministre peut montrer des progrès. Les ambitions audacieuses nécessitent également des ressources accrues, prévisibles, à long terme et flexibles. Le mandat du ministre d'augmenter annuellement l'APD conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies est bienvenu et le secteur attend avec enthousiasme de voir le calendrier et les allocations pour réaliser cet engagement.

Secteur prioritaire 2 : Partenariat féministe et exécution efficace de l'aide publique au développement

Comme indiqué dans la PAIF, la politique « exige des mécanismes et des approches de financement plus efficaces et efficients. [Le gouvernement] doit être prêt à prendre des risques responsables, avec des décisions fondées sur l'évidence et l'apprentissage. » En effet, le ministre a reçu le mandat de soutenir les femmes leaders et les groupes féministes et d'augmenter le financement des organisations de base pour les droits des femmes. Pourtant, les organisations de la société civile continuent d'exprimer des inquiétudes quant à la capacité du département à adopter des principes véritablement féministes en tant que partenaire et donateur. L'aversion accrue au risque, les obligations et les contrôles, les fenêtres de financement et les processus de proposition, ainsi que les obligations plus contraignantes en matière de rapports et de comptabilité compromettent le changement structurel et systémique envisagé par le PAIF. Les tables de consultation existantes de AMC ont permis de réaliser quelques progrès sur des problèmes de longue date, mais pas suffisamment.

Des réformes et des initiatives audacieuses sont nécessaires pour que le PAIF du Canada se concrétise par un partenariat féministe et une prestation efficace d'assistance officielle au développement. Les opportunités pour le ministre comprennent :

- Établir des fenêtres de financement flexibles, réactives, à long terme (5-10 ans) et prévisibles pour les organisations canadiennes et directement pour les partenaires locaux, avec

un intérêt particulier pour la confiance et le soutien aux organisations de défense des droits des femmes, aux organisations dirigées par des jeunes, aux organisations LGBTQ2I+, aux défenseurs des droits humains et aux mouvements sociaux. Le recours accru aux subventions plutôt qu'aux accords de contribution est une approche importante pour offrir une plus grande flexibilité aux partenaires.

- Révision des contrats ministériels, des processus de gestion des risques, de la gestion des projets et des rapports, guidée par les principes féministes et avec les partenaires pour identifier des réformes significatives et raisonnables qui garantissent des résultats et la responsabilité financière tout en respectant les engagements envers le féminisme, les droits humains, la localisation et l'aide internationale décoloniale.
- Soutenir l'adoption du projet de loi S-216, en travaillant avec le caucus et au-delà des lignes de parti, si nécessaire.

Notre engagement pour un partenariat féministe

Le secteur canadien de la coopération internationale est prêt à soutenir le ministre et le ministère dans leurs efforts pour renforcer le leadership mondial féministe du Canada en améliorant la cohérence et la continuité des politiques, en renforçant les systèmes et les processus, et en partageant nos expertises et nos expériences sur ce qui fonctionne, sur la méthode pour combler les écarts et sur les possibilités d'accélérer les progrès en matière d'égalité entre les genres. Nous sommes impatient-e-s de discuter des mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de cette note de synthèse.